



Organización Internacional del Café
Organizaçào Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Finance 58/08

27 juin 2008
Original : anglais

F

Comité des finances
22 septembre 2008 (13h15)
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire – à adopter	WP-Finance 58/08
2. État des finances– à noter	à venir
Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur l'état des finances.	
3. Projet de budget administratif pour l'exercice 2008/09 – à examiner et soumettre une recommandation au Comité exécutif et au Conseil	à venir
Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2008/09.	
4. Statuts et Règlement financiers de l'OIC – à examiner	à venir
Le Comité examinera des propositions de révision des Statuts et Règlement financiers de l'OIC à la lumière de l'Accord de 2007	
5. Arriérés de contributions – à examiner	verbal
Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès dans le recouvrement des arriérés, y compris le respect par l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Nicaragua des dispositions des Résolutions numéros 429, 430 et 437 respectivement.	

6. Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner verbal

Conformément aux dispositions de la Règle 62 du Règlement de l'Organisation, le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité exécutif. En juillet 2007, le Comité avait recommandé que le Comité exécutif envisage de changer de vérificateur agréé en 2009, 10^e anniversaire de la première nomination du cabinet *MRI Moores Rowland*.

7. Rémunération considérée aux fins de la pension du personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe – à examiner à venir

Un document sur la rémunération considérée aux fins de la pension du personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe sera diffusé.

8. Questions diverses verbal

9. Date de la prochaine réunion – à examiner verbal

Le Comité examinera la date de sa prochaine réunion.